

Achat de blé canadien par la Chine

La Commission canadienne du blé a signé un accord de trois ans avec la République populaire de Chine.

L'accord prévoit l'envoi en Chine d'une quantité de blé canadien qui se situera entre 10,5 millions et 12,6 millions de tonnes.

"Il s'agit de l'accord le plus important parmi les six ententes à long terme conclues avec la Chine depuis 1961 et la valeur minimale représentée est de \$2,25 milliards, aux prix d'aujourd'hui", a déclaré le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, le sénateur Hazen Argue.

Signé par des représentants de la Commission canadienne du blé et de l'organisme national de la Chine chargé de l'importation et de l'exportation de céréales, d'huiles et de produits alimentaires, l'accord prévoit des expéditions annuelles variant de 3,5 à 4,2 millions de tonnes à partir du 1^{er} août prochain.

M. Argue a précisé que, comme pour les accords précédents, on négociera périodiquement des contrats distincts pour chaque vente de quantités précises de blé.

Les ventes prévues seront effectuées au comptant ou à crédit. Dans ce dernier cas, le remboursement est garanti par le gouvernement du Canada. Pour les ventes à crédit, un paiement de 25 p. cent sera exigé au moment du chargement de chaque navire et le reste sera payable dans les 12 mois, avec intérêt.

Formation de pilotes italiens au Canada

Le Canada et l'Italie ont procédé, au début du mois, à un échange de notes diplomatiques relatives à la formation de pilotes italiens au Canada.

Il s'agit d'un programme restreint destiné à donner un entraînement de base à un certain nombre d'élèves-pilotes de l'Aviation militaire italienne. Un mémoire d'entente, qui sera signé ultérieurement, établira les modalités de ce programme.

L'échange de notes a été effectué par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, au nom du gouvernement canadien, et par l'ambassadeur d'Italie au Canada, M. Francesco Paolo Fulci, au nom du gouvernement de la République italienne, lors d'une brève cérémonie qui a pris place au ministère des Affaires extérieures.

Première réunion de la Commission mixte Canada-Cameroun

La première réunion de la Commission mixte Canada-Cameroun s'est tenue à Yaoundé du 28 au 30 avril, sous la coprésidence de M. Serge Joyal, ministre d'État, et de M. Bello Bouba Maigari, ministre de l'Économie et du Plan du Cameroun.

La réunion a permis de procéder à un examen global des relations bilatérales entre le Canada et le Cameroun, de dresser le bilan de la coopération au développement et de faire le point sur les échanges commerciaux et culturels depuis la réunion inter-gouvernementale de juillet 1979.

Coopération au développement

Cet examen a fait ressortir l'accroissement de la coopération entre les deux pays et leur volonté commune de préciser davantage leurs objectifs dans l'optique, à la fois, du V^e Plan quinquennal du Cameroun et des intérêts et priorités canadiens.

La délégation canadienne a fait un exposé sur les activités de l'Agence cana-

souhaite une participation canadienne.

En conclusion, les deux délégations se sont entendues sur les secteurs d'intervention et sur les projets qui feront l'objet d'études et de planification en vue de leur réalisation.

Échanges commerciaux et culturels

Au chapitre des échanges commerciaux, les deux délégations ont discuté de leurs intérêts prioritaires et des moyens d'accroître les échanges. Leurs discussions ont porté, notamment, sur un projet d'accord de double imposition, sur une ligne de crédit de la Société pour l'expansion des exportations et sur le cadre juridique de leurs échanges. Les discussions se poursuivront sur ces questions afin d'en arriver rapidement à une conclusion.

La signature de quatre accords a marqué la visite de la délégation canadienne au Cameroun.

Ces accords portent sur l'aide financière du Canada au Centre national de développement forestier (CENADEFOR), au Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises (CAPME), à l'Association canadienne des exportateurs (ACE), ainsi que pour de l'équipement médical. Le quatrième est un amendement à l'accord de prêt sur la fourniture de locomotives à la Régie des chemins de fer du Cameroun (REGIFERCAM). L'enveloppe de ces projets est d'environ \$6 millions.

La délégation canadienne a profité de l'occasion pour exprimer sa satisfaction à la suite de l'ouverture d'une mission économique et commerciale à l'ambassade du Cameroun à Ottawa, tandis que la délégation camerounaise s'est félicitée de la nomination prochaine à Douala d'un consul honoraire dont les fonctions seront essentiellement commerciales.

Enfin, les deux délégations ont reconnu l'importance d'accentuer la coopération culturelle entre les deux pays.

Mission commerciale canadienne

Une mission commerciale officielle canadienne se trouvait au Cameroun en même temps que se tenait la réunion de la Commission mixte.

Les 16 hommes d'affaires qui la composaient ont rencontré des fonctionnaires du gouvernement camerounais ainsi que des hommes d'affaires.

Rencontres et visites

Durant son séjour à Yaoundé, M. Joyal



M. Serge Joyal, ministre d'État.

Jean-Marc Carisse

dienne de développement international (ACDI), dans les secteurs correspondant aux besoins et à la planification du gouvernement camerounais. Les axes principaux de l'intervention de l'ACDI sont les secteurs du développement rural, des ressources humaines et de l'aide-programme, y inclus une ligne de crédit au développement. De son côté, la délégation camerounaise a exposé les grandes lignes de son V^e Plan quinquennal, en s'attardant sur les secteurs et projets pour lesquels elle